

Titre complet du projet		
Domaine de recherche ou d'intervention		
Responsable principal du projet		
Prénom et nom		
Courriel		
Téléphone		
Titre (fonction)		
Affiliation Université Laval (faculté/département, unité) (si applicable)		
Autre affiliation (établissement, organisation, entreprise, etc.) (si applicable)		
Coresponsables du projet	Coresponsable du projet #1	Coresponsable du projet #2
Prénom et nom		
Courriel		
Téléphone		
Titre (fonction)		
Affiliation Université Laval (faculté/département, unité) (si applicable)		
Autre affiliation (établissement, organisation, entreprise, etc.) (si applicable)		

Identification des collaborateurs			
Prénom et nom	Titre (fonction)	Affiliation Université Laval (faculté/département, unité) (si applicable)	Autre affiliation (établissement, organisation, entreprise, etc.) (si applicable)

RÉSUMÉ DU PROJET (Messages clés, but, retombées anticipées et impact probable, échange et dissémination des connaissances, etc.)

Le résumé doit être rédigé, de préférence en français, dans un langage clair et accessible à tous. Maximum 12 000 caractères (espaces compris). Si applicable, veuillez ajouter les références en annexe.

SOMMAIRE DU PROJET : Ce résumé d'un maximum de 1500 caractères (espaces compris) doit être rédigé en français et dans un langage clair et accessible à tous. L'accent pourrait être mis sur les messages clés, l'objectif, les retombées et l'impact escomptés. Ce sommaire pourrait être utilisé dans les produits de communication de l'Alliance santé Québec et sur son site Web.

Programme de soutien au démarrage de projets structurants en santé durable de l'Alliance santé Québec
Appel à propositions 2021-2022 - FORMULAIRE DE DEMANDE

FINANCEMENT DEMANDÉ ET BUDGET GLOBAL TOTAL	Contribution Alliance santé Québec	Autres sources de financement		Sous-total
		En espèces	En nature	
RÉMUNÉRATION, HONORAIRES PROFESSIONNELS ET BOURSES				
FRAIS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION				
MATÉRIEL ET FOURNITURES				
FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR				
AUTRES DÉPENSES				
Sous-total				
			TOTAL	

Identification des autres sources de financement du projet (si applicable)			
Nom de l'organisme de financement #1			
Date de début du financement	Date de fin du financement	Contribution demandée (espèces/nature)	Contribution confirmée (espèces/nature)
Nom de l'organisme de financement #2			
Date de début du financement	Date de fin du financement	Contribution demandée (espèces/nature)	Contribution confirmée (espèces/nature)

Critères de sélection (Veuillez cocher les cases correspondantes.)

Critères de sélection obligatoires :

- a. Le projet doit s'inscrire, par son innovation sociale ou scientifique, sa recherche, sa mobilisation de ressources humaines ou financières, dans une partie identifiable de la [vision stratégique de la santé durable](#) promue par l'Alliance santé Québec et ses partenaires, dont PULSAR.
- b. Le promoteur doit faire la démonstration claire et convaincante que le projet vise ultimement l'amélioration des soins, de la santé et/ou du bien-être de la population.
- c. Le promoteur du projet est engagé dans une approche de science ouverte au sein de l'[écosystème apprenant en santé durable](#), incluant le partage de données de recherche ou d'informations dans la perspective d'actualiser une approche collaborative de recherche et d'intervention dans le milieu. Plus spécifiquement, le recours à la plateforme de gestion et de traitement des données massives VALERIA et à l'espace collaboratif de recherche et d'innovation en santé durable PULSAR est implicite lorsque le contexte le requiert.
- d. Le projet s'appuie sur l'interdisciplinarité, l'intersectorialité ou la transdisciplinarité pour en élargir la perspective en santé durable.
- e. Le projet implique, dès son démarrage et dans toutes ses phases (planification, réalisation, évaluation, transfert des connaissances), les chercheurs, les cliniciens, les intervenants, les gestionnaires, les décideurs, la population ou des représentants des populations cibles, lorsque ceux-ci sont directement ou indirectement concernés par le projet.

Autres critères :

- f. Le promoteur du projet identifie de nouvelles opportunités de recherche, d'innovation ou de collaboration structurante dans l'écosystème du RUISSS UL, à court ou à moyen terme.
- g. Le projet soumis innove dans la façon de poser des questions de recherche, de concevoir l'innovation sociale ou les pratiques cliniques ou de gestion.
- h. Le promoteur crée par son projet de nouvelles occasions de partenariat dans la perspective de la santé durable.
- i. Le projet contribue à autonomiser les acteurs impliqués afin qu'ils puissent adopter et soutenir les changements requis qui s'inscrivent dans une perspective de santé durable. Ex. le projet contribue à aider les autorités publiques de même que les populations ou groupes ciblés dans la prise de décision, à produire et à utiliser des informations concernant la santé, etc.
- j. Le projet propose des approches et des outils innovants en vue d'accompagner les citoyens dans leur désir de bien-être dans la communauté.
- k. Le projet met de l'avant des moyens d'influencer les trajectoires santé des personnes par des interventions ciblées dans des milieux spécifiques.

PRÉCISER LES ASPECTS DU PROJET QUI RÉPONDENT AUX CRITÈRES DE SÉLECTION. (Les critères a, b, c, d et e sont obligatoires. Les critères f à k sont facultatifs.) Identifier clairement les critères justifiés. Maximum 12 000 caractères (espaces compris).

Annexe au formulaire de demande :

IMPORTANT : Si applicable, veuillez annexer au présent formulaire les références, les figures ou les schémas conceptuels, les lettres d'appui des collaborateurs et des bailleurs de fonds précisant leur contribution, etc. (Veuillez ne pas annexer de *curriculum vitae*.) L'ensemble des documents de la candidature doivent être regroupés en un seul document PDF avant d'être soumis.